

Réunion animée par **Mahor CHICHE**, Délégué du Maire pour le quartier Pont de Flandre.

ORDRE DU JOUR

- Présentation des scénarii pour la création d'une piste cyclable avenue de Flandre
- Point d'information sur le Pass Culture
- Budget Participatif

La prochaine réunion publique du Conseil de quartier Pont de Flandre qui traitera de la sécurité aura lieu le **29 juin**. Cette réunion aura lieu en présence du Maire du 19^e et de la Commissaire.

PRESENTATION DES SCENARII POUR LA CREATION D'UNE PISTE CYCLABLE AVENUE DE FLANDRE

Sophie Minday, adjointe au Maire en charge du Plan Vélo

Les 4 scénarii qui vous sont présentés ce soir, ont déjà été exposés à l'ensemble des habitants des 3 Conseils de quartiers concernés (Pont de Flandre, Flandre-Aubervilliers et Bassin de la Villette) ainsi qu'aux associations de cyclistes le 15 mars dernier au cours d'une réunion publique.

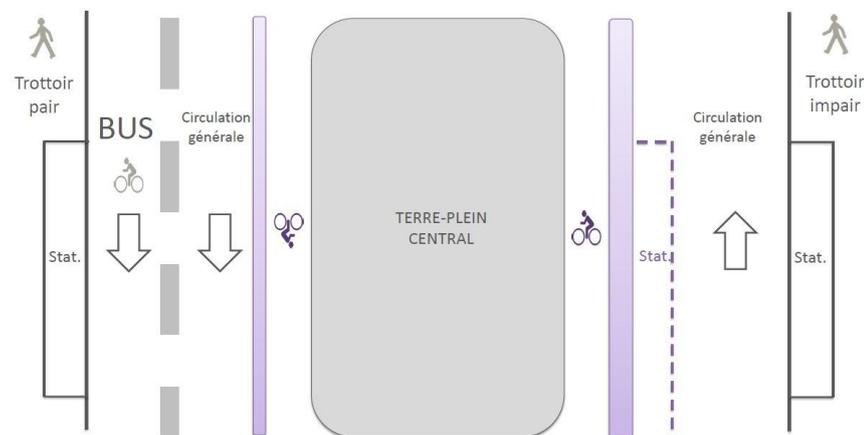
Ce projet d'aménagement s'inscrit dans le cadre du plan vélo parisien renouvelé par la Ville en 2015 afin de favoriser la pratique du vélo à Paris. Il a pour objectif de passer de 5 à 15 % des déplacements à vélo. Cela passe par différents aspects et notamment par la création d'aménagements cyclables protégés. Le budget du plan vélo est de 150 millions € de 2015 à 2020.

Un des objectifs du plan est que le réseau soit à l'échelle parisienne un véritable maillage pour circuler plus tranquillement à vélo. Dans ce maillage, il y a un réseau structurant c'est-à-dire avec des grands axes dont l'une des **composantes** serait l'**avenue de Flandre**.

La situation actuelle de l'avenue de Flandre est la suivante : le terre-plein central n'est pas continu, la longueur de la voie est de 1430 mètres. La largeur moyenne des trottoirs du côté impair est de 10 mètres et de 6 mètres du côté pair. La largeur moyenne de la chaussée est de 9 mètres et le nombre de carrefour est de 11. La circulation actuelle priorise les véhicules motorisés (voitures, scooters, taxi et autres).

SCENARIO 1 : PISTES UNIDIRECTIONNELLES

^ vers Stalingrad



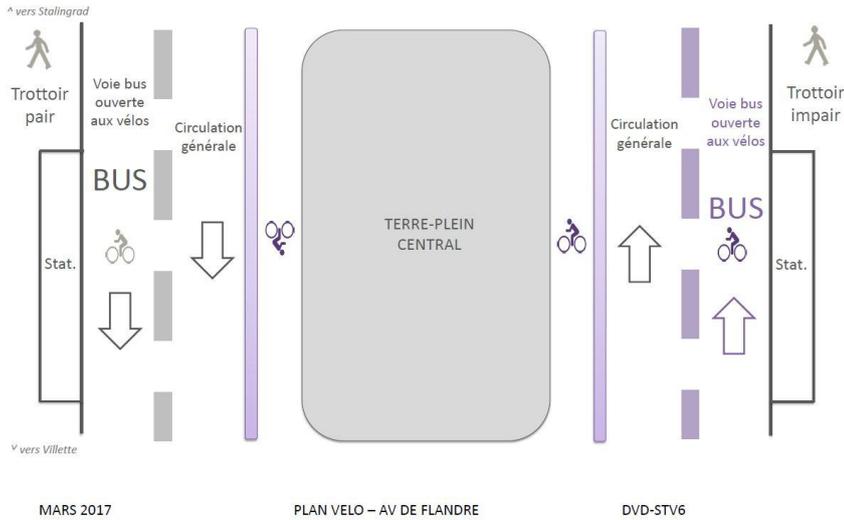
^ vers Villette

Création de 2 pistes cyclables unidirectionnelles le long du terre-plein central

Suppression de 217 places de parking du côté pair le long du terre-plein central

Constitution du côté impaire de places de stationnement le long de la piste cyclable

SCENARIO 1bis : PISTES UNIDIRECTIONNELLES AVEC VOIES BUS



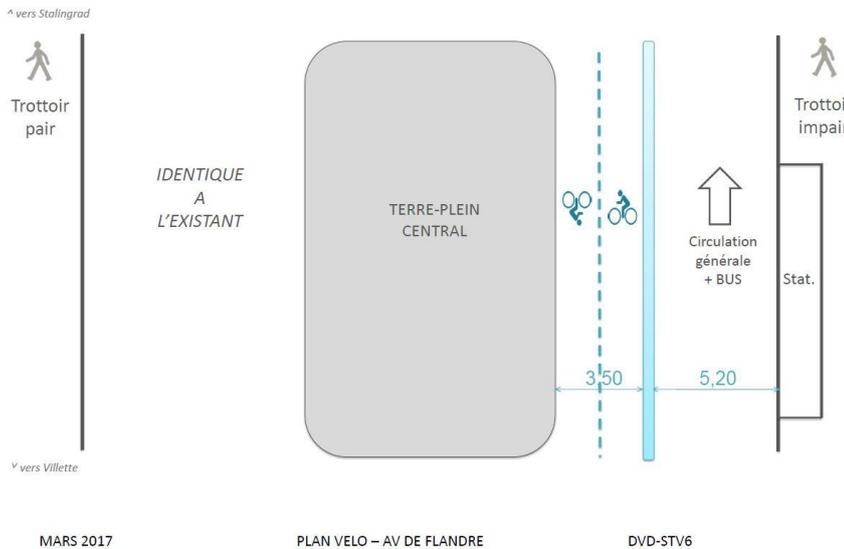
Création de deux pistes cyclables unidirectionnelles protégées

Non reconstitution du stationnement coté impair

Création d'une voie de bus

Suppression de 400 places de parking = 50% stationnement en surface

SCENARIO 2 : PISTE BIDIRECTIONNELLE

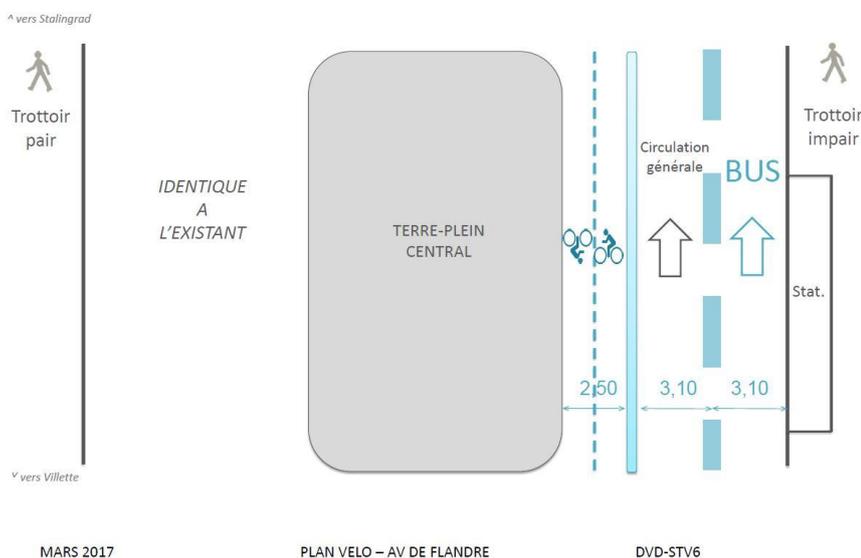


Côté pair : un trottoir, une ligne de stationnement le long du trottoir, une ligne de stationnement le long du terre-plein, une voie de circulation générale et une voie de bus

Côté impair : piste cyclable bidirectionnelle, une seule voie de circulation générale pour les voitures et les bus, non reconstitution du stationnement sauf à certains endroits

Suppression de 217 places de parking

SCENARIO 2bis : PISTE BIDIRECTIONNELLE AVEC VOIES BUS



Côté pair : un trottoir, une ligne de stationnement le long du trottoir, une ligne de stationnement le long du terre-plein, une voie de circulation générale et une voie de bus

Côté impair : piste cyclable bidirectionnelle, une voie de circulation générale plus une voie de bus et non reconstitution du stationnement

Suppression de 400 places de parking

Les points communs de ces scénarii sont la création d'un aménagement cyclable, la liaison entre les morceaux du terre-plein central et la réduction du stationnement dans des proportions variables. Le souhait de l'équipe municipale du 19^e est que les liaisons piétonnes soient surélevées par rapport à la chaussée. En effet, nous aurions pu imaginer que la piste cyclable soit sur le terre-plein, mais l'équipe municipale a préféré privilégier ce dernier pour les poussettes, balades ou encore les brocantes. La durée des travaux a été fixée à un an et ce indépendamment du scénario qui sera choisi.

Sur le secteur Flandre, une enquête a été réalisée par l'INSEE concernant la situation du stationnement. Ce sont environ 6200 véhicules qui sont présents sur ce secteur ce qui veut dire que moins d'une personne sur deux a un véhicule personnel. Quant à l'offre de places qui cumule les places en surface et les places en sous-terrain, elle est de 7460. La zone Flandre paraît donc excédentaire en places de stationnement avec une solde positif de 1260 places. Aujourd'hui, à Paris, 60% de l'espace public est dévolu à la circulation ou au stationnement des voitures. Cependant, la voiture ne représente plus que 13% du total des déplacements.

Questions / remarques :

La piste cyclable située à la sortie du métro Corentin Cariou est-elle concernée par ce projet ? Non, elle n'est pas concernée par ce projet.

Pourquoi les places de parking privé sont comptabilisées dans l'offre de stationnement ? Ces places sont comptabilisées dans l'offre de stationnement car il appartient aux syndicats de copropriétaires de déterminer si elles seront ou non ouvertes au public. A ce titre, les bailleurs sociaux poursuivent une stratégie active de location de leur parking aux personnes extérieures.

Comment cet aménagement va être balisé pour les personnes handicapées ? Pour toute création de ce type d'aménagement, il y a des obligations à respecter comme les avertissements sonores. Ensuite, les pistes cyclables ne seront pas au même niveau que le trottoir. Enfin, les services seront très attentifs à cet aspect.

Est-ce que les carrefours restent traversant ? Oui.

Est-ce que les commerçants ont été consultés sur ce sujet ? Oui chaque commerçant a été contacté et une réunion aura lieu au cours de la seconde quinzaine du mois de mai avec ces derniers.

POINT D'INFORMATION SUR LE PASS CULTURE

Éric Thebault, adjoint au Maire en charge de la culture



Qu'est-ce que c'est ?

- ▶ Dispositif gratuit
- ▶ A destination des habitant-e-s et des forces vives du 19^e
- ▶ Mis en place par la Mairie du 19e, en partenariat avec une quarantaine de lieux culturels de l'arrondissement
- ▶ Le Pass Culture a pour but de :
 - ▶ Valoriser l'offre culturelle exceptionnelle proposée dans l'arrondissement
 - ▶ Favoriser la rencontre entre les habitants et les lieux culturels
 - ▶ Offrir aux habitant-e-s du 19e un accès privilégié à cette offre de proximité

Comment ça marche ?

- ▶ Le Pass Culture prend la forme d'une carte :
 - ▶ Individuelle
 - ▶ Nominative
 - ▶ Gratuite
 - ▶ Envoyée à votre domicile
- ▶ Retrouvez l'actualité et les offres du Pass Culture sur :
 - ▶ La newsletter que vous recevrez chaque semaine par mail
 - ▶ La page Facebook du Pass Culture 19e : PassCulture19e
- ▶ Qui peut en bénéficier ?
 - ▶ Tou-te-s les habitant-e-s et forces vives du 19^e qui en font la demande !

Quels avantages ?

- ▶ **UNE PLUS GRANDE VISIBILITE SUR L'ACTUALITE CULTURELLE :**
 - ▶ Chaque semaine, recevez par mail une **newsletter** qui :
 - ▶ Présente un lieu partenaire différent chaque semaine (rubrique « Focus »)
 - ▶ Propose des offres liées à la programmation du moment
 - ▶ Met en avant les principales actualités de la semaine
 - ▶ Liste l'ensemble des offres permanentes dont vous bénéficiez avec votre Pass
 - ▶ Vous pouvez également suivre le Pass Culture sur **Facebook** !
- ▶ **DES BONS PLANS PROPOSES PAR NOS STRUCTURES PARTENAIRES :**
 - ▶ **Des offres permanentes :**
 - ▶ Tarifs réduits pour des spectacles, des concerts, des expositions...
 - ▶ Par exemple, le cinéma UGC Ciné Cité Paris 19 offre une place pour tout achat de formules « 5 places 5J/7 » et « 5 places 7J/7 », et la péniche le Nez Rouge propose une place offerte pour une place achetée !
 - ▶ **Des offres ponctuelles :**
 - ▶ Invitations ou réductions pour des spectacles,
 - ▶ Participation à des soirées privées,
 - ▶ Organisation de visites guidées...
 - ▶ Par exemple, notre partenaire la Villette a fait gagner des invitations pour la première du spectacle de cirque *Vanavara*, et le CENTQUATRE des invitations pour l'exposition *Il était plusieurs fois... !*

Les partenaires du Pass Culture :

- | | |
|---------------------------------------|--|
| ▶ Cité des sciences et de l'industrie | ▶ La Casa del Tango |
| ▶ La Géode | ▶ Abracadabar |
| ▶ Le CENTQUATRE-PARIS | ▶ Cabaret Sauvage |
| ▶ Atelier du Plateau | ▶ Espace B |
| ▶ Art Studio Théâtre | ▶ Le Hall de la Chanson |
| ▶ Théâtre Clavel | ▶ Conservatoire municipal Jacques Ibert |
| ▶ Théâtre Darius Milhaud | ▶ Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris |
| ▶ Théâtre du Gouvernail | ▶ Orchestre de Paris |
| ▶ Théâtre Paris-Villette | ▶ Orchestre de chambre de Paris |
| ▶ La Villette | ▶ Cité de la musique - Philharmonie de Paris, |
| ▶ Ze Artist's | ▶ Les bibliothèques municipales du 19 ^e : |
| ▶ Espace Culturel des Arts du Masque | ▶ Benjamin Rabier, Claude Lévi-Strauss, Crimée, |
| ▶ Galerie Louchard | ▶ Fessart, Hergé, Place des Fêtes |
| ▶ Galerie Salle Principale | ▶ Archives de Paris |
| ▶ FRAC Ile de France – Le Plateau | ▶ UGC Ciné Cité Macdonald |
| ▶ Péniche Antipode | ▶ Cultura La Villette |
| ▶ Péniche La Pop | ▶ Librairie la Lucarne des écrivains |
| ▶ Péniche Nez Rouge | ▶ Librairie Texture ... |

Comment demander son Pass ?

- ▶ Il vous suffit d'envoyer un mail à passculture19@paris.fr avec les informations suivantes :
 - NOM et Prénom
 - Adresse postale
 - Adresse mail
 - En précisant si OUI ou NON vous souhaitez recevoir la newsletter
- ▶ Ou bien remplir un bulletin disponible en Mairie et le renvoyer par courrier à :
Inscriptions Pass Culture
Mairie du 19e
5-7 place Armand-Carrel
75019 Paris

BUDGET PARTICIPATIF

Mahor Chiche, délégué du Mairie en charge de la démocratie locale



Dans le 19^e, le Maire et son équipe municipale ont fixé cette année à 5,8 millions d'€ l'enveloppe du Budget Participatif d'Arrondissement. L'objectif de l'arrondissement est avant tout que les 11 quartiers bénéficient d'équipements divers et variés.

Calendrier des prochains mois :

- **Mars - Avril 2017** : analyse et détermination des budgets des projets par les services de la Ville
- **Mai 2017** : ateliers de co-construction
- **Juin 2017** : commission ad hoc qui déterminera les projets qui seront soumis au vote
- **Juillet – Août 2017** : campagne pour les projets par les porteurs de projets sur un stand à Paris Plage
- **16 septembre – 1^{er} octobre 2017** : vote

Budget Participatif 2014 :

- **Des jardins sur les murs**
- **Cultiver dans les écoles** : 14 écoles élémentaires, 7 écoles maternelles et 1 école polyvalente
- **Reconquête urbaine** : passage de l'Ourcq : inauguration 10 mai à 18h30
- **Les œuvres d'art investissent la rue** : 238 boulevard de la Villette
- **Sport urbain en liberté** : Promenade Amelia Rodrigues

Budget Participatif 2015 :

- **Développer le réseau cyclable dans le 19^e**
- **Cinéma et musique au Centquatre**
- **Convivialité avenue de Flandre**
- **Des fontaines à boire dans tout Paris** : rue Gaston Tessier et prochainement sur la placette Charles Monselet
- **Une bagagerie pour SDF**



DEVENEZ BÉNÉVOLE À LA BAGAGERIE SOLIDAIRE !

QUARTIERS BASSIN DE LA VILLETTE - PONT DE FLANDRE



Une bagagerie, qu'est-ce que c'est ?



Une « bagagerie » est un service de consigne qui s'adresse à des personnes Sans Domicile Fixe (SDF) et qui répond à un réel besoin, reconnu par ses utilisateurs.

Ce dispositif **gratuit** permet aux personnes sans abri de déposer leurs affaires en toute sécurité, de les entreposer durant une période (définie par contrat) et de pouvoir accéder à un casier pendant les heures d'ouverture de la bagagerie.

Accueil et accompagnement vers un projet d'insertion

Au-delà du service rendu, la bagagerie permet un accueil et un accompagnement du public dans leur projet d'insertion sociale en lien avec les services sociaux et les associations associées au projet.

L'accueil est assuré exclusivement par des bénévoles.
Ils recevront une formation adaptée.

Si vous souhaitez participer à la création de la bagagerie solidaire en vous engageant comme bénévole et recevoir plus d'information, contactez-nous à : sdfparis19@paris.fr

Ce projet a été élaboré à partir des propositions des Conseils de quartier Bassin de la Villette et Pont de Flandre, dans le cadre du Pacte Parisien de Lutte contre la grande exclusion. Ce projet soumis au vote des habitant-e-s du 19e a été lauréat du Budget Participatif d'arrondissement 2015 à hauteur de 75 000 €.

Avec la participation de :



DIVERS

Quelle est la démarche à effectuer pour qu'au mois de décembre un éclairage soit mis en place de la Porte de la Villette au Pont Corentin Cariou ? L'éclairage doit être demandé par une association de commerçants qui recevra une subvention en ce sens.

Quand sera mis en place le ralentisseur rue de Cambrai ? C'est un passage piéton surélevé qui sera mis en place à la fin du mois de mai.

L'ouverture de La Gare aura en principe lieu au mois de juin. Cette dernière proposera une baraque à frite avec des concerts gratuits tous les soirs.

En partenariat avec l'association Feu Vert, Julien Caumer (La Gare) a fait une opération avec les enfants du quartier Pont de Flandre. Ils sont partis au musée Carnavalet pour que ces enfants choisissent des personnages et en proposent 3 au vote des habitants du quartier. Le personnage choisi sera « collé » sur un mur rue Mathis.

Bureau des Conseils de quartier
01 44 52 29 62 / 01 44 52 29 85
5/7 place Armand Carrel – 75019 Paris
www.mairie19.paris.fr



Budget Participatif 2016 :

- Rénover les terrains de sports Michelet, Porte Chaumont et Barbanègre
- Aménager des places et placettes (Henri Fiszbin, Lally Tollendal, Adolphe Mille / Garonne / Tailleferre)
- Le mur de la paix
- Un meilleur éclairage pour tous

Budget Participatif 2017 : 189 projets déposés dans le 19^e arrondissement dont 20 au sein du quartier Pont de Flandre tels que « Embellissons les écoles de nos quartiers » ; « Barrages flottants dépollueurs des voies fluviales de Paris » ; « Prolongement de l'éclairage quai de la Marne et quai de l'Oise ».

Page facebook : <https://www.facebook.com/bpa19/>

Questions / remarques :

Dès que les projets sont votés, en combien de temps environ sont-ils mis en place ? Entre un an et demi et deux ans.